



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Avenir du centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape

Question écrite n° 18264

### Texte de la question

M. Alexandre Vincendet attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'avenir du centre chorégraphique national (CCN) de Rillieux-la-Pape. Depuis 2017, la municipalité de Rillieux-la-Pape se bat pour sauver le centre chorégraphique national qui, victime d'un incendie, nécessite de lourds travaux. Suite au revirement de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les crédits promis et actés, qui représentaient 50 % du montant des travaux, ont été annulés. M. le député souhaite savoir dans quelle mesure le CCN de Rillieux-la-Pape pourrait s'inscrire dans le programme très attendu par une grande partie de la jeunesse du ministère de doubler d'ici 2026 le nombre de centres chorégraphiques nationaux issus du hip-hop. Il souhaiterait également connaître de quelle manière le ministère de la culture envisage l'extension de l'accès au passe-culture aux zones rurales et aux secteurs difficiles.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alexandre Vincendet](#)

**Circonscription :** Rhône (7<sup>e</sup> circonscription) - Horizons et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18264

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** [Culture](#)

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 juin 2024](#), page 4352

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)